

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nancy, le 30 novembre 2020

Lancement de la campagne annuelle de prévention des intoxications par le monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité par intoxication en France. Chaque année, environ 4000 personnes en sont victimes et une centaine de personnes en décèdent. Pendant l'hiver 2019-2020, 89 épisodes d'intoxication au CO ont été recensés en région Grand Est, exposant 298 personnes. 2 personnes sont décédées.

Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et non irritant. S'équiper d'un détecteur de monoxyde de carbone ne suffit pas à éviter les intoxications liées à ce gaz résultant le plus souvent d'un dysfonctionnement des appareils à combustion (chaudières au gaz au fioul, au bois) et/ou d'un défaut d'aération des locaux où ils sont utilisés. La prévention passe avant tout par l'entretien et la vérification périodique du bon fonctionnement des appareils à combustion, des conduits de cheminée et des ventilations.

Si les intoxications se produisent la plupart du temps au domicile (85 % des intoxications), elles surviennent également dans les établissements accueillant du public, les lieux de culte et dans les milieux professionnels.

Face à ces accidents, L'Agence Régionale de Santé se mobilise ! Pendant tout l'hiver, l'ARS Grand Est diffusera, en lien avec les Préfectures, des conseils de prévention à l'aide d'outils de communication dédiés : diffusion de dépliants d'information, d'affiches... et des réseaux sociaux.

L'ARS Grand Est a développé une application ludique sur le site www.stopmonox.com ainsi que des vidéos animées à visée pédagogique pour savoir identifier les risques et les prévenir.



Des messages de prévention seront également diffusés sur les réseaux sociaux :
[f @ARSGrandEst](https://www.facebook.com/ARSGrandEst) | [t @ars_grand_est](https://twitter.com/ars_grand_est) | [y Agence Régionale de Santé Grand Est](https://www.youtube.com/AgenceRégionaledeSantéGrandEst)

Pour en savoir plus : www.ars.grand-est.sante.fr

- [Rubrique : Grand public > Protégez votre santé > Habitat, espace clos > Comment éviter les intoxications au monoxyde de carbone ?](#)
- [Rubrique : Collectivités territoriales > Sécurité sanitaire et salubrité > Environnement intérieur > Collectivités : lutttez contre les intoxications au monoxyde de carbone](#)